



Dans le cadre de l'ouverture prochaine de la crèche communal "Les Spirous de la Noiseraie", la Commune d'Erezée procède au recrutement de :

- d'un(e) assistant(e) social(e), responsable de crèche, à mi-temps

- Description de fonction :

Garantir la gestion organisationnelle, éducative, pédagogique, logistique, administrative et financière de la crèche, mais aussi la sécurité, la santé et l'évolution des enfants ainsi qu'assurer le développement du projet d'accueil.

- Missions :

De manière non exhaustive, cela comprend :

- Garantir l'élaboration, la mise en œuvre et l'application des exigences du projet d'accueil, selon les réglementations en vigueur (AGCF du 27 février 2003, Code de la qualité)
- Gérer les ressources humaines, notamment l'encadrement et la coordination de l'équipe sur les plans administratif et managérial (réunion d'équipe, organisation et suivi du travail, formation continue, communication, gestion des conflits, ...)
- Assurer la gestion administrative de la crèche : application de la législation, inscriptions d'enfants, aspect financier (subsides, dépenses, factures, etc.)
- Veiller à l'organisation « matérielle » de la crèche, notamment par le respect des recommandations en matière de santé en collectivité, gestion des stocks (matériel, alimentation, entretien, chauffage,...), selon les réglementations des organismes agréés tels que l'ONE, l'AFSCA, les pompiers, etc.
- Assurer le suivi psychologique et social des enfants fréquentant la crèche
- Collaborer avec différents partenaires : internes (équipe) / externes (ONE, réseau psycho social, organismes de formation, commune, fournisseurs, pouvoirs subsidants, AFSCA,...) / utilisateurs (parents et enfants) / fournisseurs de services

- Savoir-être :

- Disposer d'une capacité de jugement objectif

- Être capable d'initiative, d'organisation et d'autonomie tout en intégrant un service structuré exigeant des collaborations et une communication permanente
- Disposer d'un bon sens de la communication et d'un tempérament souple et ouvert
- Être accueillant, polyvalent, disponible, sociable, tolérant, observateur et avoir une attitude réfléchie face aux situations inattendues

- Conditions de recrutement :

- Être titulaire d'un diplôme d'assistant(e) social(e) ou d'une formation reconnue par le Gouvernement, à savoir celui d'infirmier(e) gradué(e) social(e) ou d'infirmier(e) gradué(e) spécialisé(e) en santé communautaire
- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ou disposer d'un permis de séjour ou de travail
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées par la fonction à exercer
- Être âgé de 21 ans minimum à la date du dépôt des candidatures
- Pour les candidats masculins, être en règle par rapport aux lois sur la milice
- Être titulaire du permis de conduire (catégorie B) et disposer d'un véhicule personnel
- Avoir une maîtrise jugée suffisante de la langue française au regard de la fonction à exercer
- Avoir une maîtrise jugée suffisante de l'outil informatique et notamment les applications de traitement de texte, de feuilles de calcul et de bases de données
- Réussir les épreuves de recrutement

Disposer d'une expérience dans le secteur de la petite enfance (0-3 ans) constitue un atout

- Type de contrat : Contrat à durée indéterminée, mi-temps (19h00/semaine).

- Échelle de rémunération : Échelle barémique B1 (minimum : 18.026,82 € et maximum : 25.011,57 € annuel brut non indexé en fonction de l'ancienneté valorisable)

- Les candidatures :

Elles doivent être envoyées par recommandé au plus tard le 30 avril 2018 (date de la Poste faisant foi) et ce, par courrier à l'attention du Collège communal, rue des Combattants, 15 à 6997 EREZEE ou remise en mains propres contre accusé de réception.

Pour être recevable, elle devra comprendre :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae

- Copie du (des) diplôme(s) et certificat(s) et permis de conduire
- Un extrait de casier judiciaire modèle 596.2
- Certificat médical attestant de la possession des aptitudes physiques exigées par la fonction à exercer
  - Certificat médical attestant qu'il n'existe aucun signe d'affection physique, psychique susceptible de représenter un danger pour les enfants accueillis
  - Preuve de l'état d'immunité contre la rubéole

Les candidatures incomplètes ou reçues hors délai ne seront pas retenues. Celles ne répondant pas aux exigences reprises dans le profil seront déclarées irrecevables.

- Commission de sélection :

- Le Directeur général et 2 représentants de l'administration
- Un expert
- Un membre du Collège

Les organisations syndicales seront invitées à désigner un observateur aux épreuves.

- Epreuves:

- La première épreuve éliminatoire consiste en une épreuve d'ordre théorique et /ou pratique destinée à la vérification des connaissances des matières en relation directe avec le poste à pourvoir
- La seconde épreuve consiste en une épreuve orale qui permet de juger de l'expérience et de l'adéquation du candidat avec la fonction à pourvoir

Chaque épreuve est éliminatoire comme suit : Les conditions de réussite sont d'avoir obtenu 50% à chacune des épreuves et 60% à l'ensemble.

Par le Collège,

Le Directeur général  
Frédéric WARZEE

Le Bourgmestre  
Michel JACQUET

